

ACTION DES DSIR (Détachement de Surveillance et d'Intervention de la Réserve):

Le DSIR composé de réservistes du Groupement du Doubs, a pour objet de compléter le dispositif de surveillance générale déployé par les compagnies de Besançon, de Montbéliard et de Pontarlier, dans le cadre de la lutte contre la délinquance d'appropriation (cambriolages, vols de véhicule et d'accessoires, vols dans les commerces...).

Il est employé par équipe de trois réservistes dont un gradé réserviste issu de la Gendarmerie.

Il exerce une surveillance rassurante, préventive et dissuasive en agglomération, dans les zones pavillonnaires, commerciales et artisanales, par des patrouilles véhiculées et des postes fixes d'observation et de contrôle des flux routiers.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV) :

Il s'agit d'un service de sécurisation. L'opération tranquillité-vacances permet à tout particulier de signaler son absence auprès de la brigade territorialement compétente. En retour, l'unité saisie conseille le particulier pour limiter au maximum les risques de cambriolage, prend en compte cette information dans le cadre de la programmation des services. Les vacanciers s'assurent ainsi d'être prévenus en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages) et du passage ponctuel des forces de Gendarmerie aux abords de leur domicile le temps de leur absence.

STOP CAMBRIOLAGE :

Depuis le 19 décembre 2014, pour lutter encore plus efficacement contre les cambriolages, la gendarmerie du Doubs a mis en œuvre une application pour smartphone proposée gratuitement, par téléchargement.

Elle permet la diffusion des alertes pour prévenir les utilisateurs, en temps réel, des menaces ou des risques. Il est possible également de lancer des avis de recherches et des appels à témoins, d'informer les usagers (commerçants, chef d'entreprises, artisans, exploitants agricoles, professions de santé...) en leur apportant les conseils pratiques et en leur présentant les dispositifs en place qui leur permettent de se prémunir contre atteintes liées à leurs activités.

Ce dispositif apporte un soutien aux victimes de cambriolage en leur rappelant la conduite à tenir en cas de cambriolages et guide les utilisateurs dans la recherche d'une brigade de Gendarmerie depuis le nom d'une commune ou en se géolocalisant.

Il facilite les inscriptions aux opérations tranquillité vacances.

VOL AU CRÉPUSCULE - CONSEILS À L'APPROCHE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ::

Règles pour limiter le risque du vol dit « au crépuscule » :

- Équiper son habitation d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique ou d'un entrebâilleur.
- Veiller à toujours bien fermer à clef son domicile (portes et fenêtres) le temps, même très court, de son absence.
- Donner l'impression que le domicile est occupé (éclairage automatique). Un système d'éclairage par détecteur de mouvement suffit parfois à dissuader.
- Faire relever le courrier de sa boîte aux lettres par une personne de confiance durant les longues absences.
- Ne jamais faire part de son absence sur les réseaux sociaux.
- Dans son habitation ne jamais laisser de bijoux apparents depuis le domaine public et ne pas garder d'importantes sommes d'argent.
- Rester discret sur certains détails privés (objet de valeur possédés, lieux de rangement).
- Veiller à ne pas se faire abuser par des discours commerciaux qui permettent à des étrangers de pénétrer dans le domicile.